



## **APPEL DE CANDIDATURE SAUVETEUR - MONITEUR PISCINE MUNICIPALE**

### **Sommaire du poste**

Sous l'autorité des sauveteurs en chef, la personne titulaire du poste est responsable de l'application des règlements de sécurité de la piscine ainsi que de l'opération et l'entretien adéquat des divers équipements mis à sa disposition permettant d'optimiser l'efficacité opérationnelle durant la saison estivale. Dispense des cours de natation pour le volet moniteur.

### **Principales tâches et responsabilités**

#### **Moniteur**

1. Dispense des cours de natation ;
2. Assure le suivi des carnets ;

#### **Sauveteur**

3. Surveille les aires de baignades ;
4. Apporte secours si les baigneurs sont en difficultés ;
5. Voit au respect des règlements de sécurité de la piscine et s'assure notamment que le nombre de baigneurs est conforme au règlement ;
6. S'assure qu'il n'y a pas de matières dangereuses dans la piscine et sur l'aire de promenade de la piscine ;
7. Range les équipements à la fin de la journée ;
8. Évacue les baigneurs et interdit l'accès à la piscine lorsqu'il juge que la sécurité ne peut être assurée ;
9. S'assure que l'équipement de sécurité, tel que perches, bouées de secours et trousse de premiers soins, est complet et en bon état ;
10. Inscrit dans un registre approprié les observations pertinentes à l'équipement ;
11. Informe les baigneurs des règles de sécurité et, au besoin, explique certains aspects particuliers ;
12. Rédige des rapports, entre autres, sur la qualité de l'eau, les accidents et le respect des règlements ;
13. Est responsable de l'entretien et du nettoyage de la piscine et du pavillon ;
14. Accomplit tout autre mandat à la demande de son supérieur immédiat ;

### **Exigences académiques et professionnelles**

- Être âgé d'au moins 15 ans ;
- Détenir le certificat Croix de bronze ;
- Détenir le certificat Sauveteur national (un atout) ;
- Détenir la certification de moniteur de natation ;
- Formation RCR (un atout) ;



- Passer avec succès la vérification des antécédents judiciaires ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Fiable, ponctuel et responsable envers ses obligations ;
- Être sympathique, agréable et serviable avec la clientèle et ses collègues de travail ;
- Alertes et bonne concentration.

### Conditions de travail

1. Il s'agit d'un poste saisonnier ;
  - a. Les week-ends de la fin mai à la fin juin et en septembre ;
  - b. À temps plein de la fin juin à la fin août.
2. Un horaire variable du dimanche au samedi entre 30 h et 40 h par semaine ;
3. Rémunération selon l'échelle salariale de la politique d'emploi soit
  - a. Croix de bronze de 16,10 \$ à 17,85 \$/heure ;
  - b. Sauveteur national de 18,48 \$ à 20,48 \$/heure ;
  - c. Prime de 2,00 \$ de l'heure lors de la dispense de cours de natation.
4. Formations rémunérées avant l'ouverture de la piscine durant la fin de semaine ;
  - a. Formation de fonctionnement - 15 juin 2025 ;
  - b. Ouverture de la piscine - date à confirmer.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **28 février 2025** à :

Municipalité de Sainte-Martine  
Candidature : Sauveteur - moniteur  
3, rue des Copains  
Sainte-Martine, Québec J0S 1V0  
[emploi@sainte-martine.ca](mailto:emploi@sainte-martine.ca)

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Municipalité de Sainte-Martine. Cependant, seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.